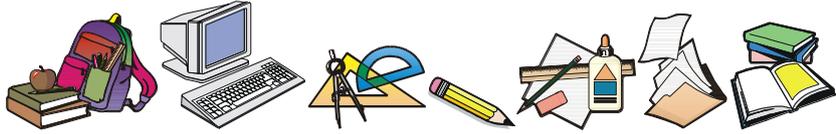


École Primaire de Cléré les Pins

1 rue des Pins
37340 Cléré Les Pins
Tél 02 47 24 23 13
Fax 02 47 24 24 80



ec-clere-les-pins@ac-orleans-tours.fr

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous communiquer l'organisation qui a été retenue pour cette rentrée scolaire. Les listes des élèves par classe seront affichées au portail de l'école.

Pour le jour même de la rentrée, nous ne ferons pas l'appel traditionnel dans la cour de l'école. En effet, seuls les parents de maternelle pourront pénétrer dans l'enceinte scolaire. L'accueil des enfants des cycles 2 et 3 (du CP au CM2) et les enfants de l'ULIS se fera au portail habituel aux horaires habituels. Pour ce premier jour, mardi 1^{er} septembre, les enfants pénétreront seuls dans l'école et se rendront vers leur classe où ils seront pris en charge par leur enseignant. A partir du jeudi 2 septembre, les enfants continueront à pénétrer seuls dans l'école et pourront se rendre dans la cour de récréation.

Cas particulier de la classe de GS-CP : Pour le jour de la rentrée et pour tous les autres jours, les parents de la classe 8 pourront rentrer dans l'école en empruntant le portail rue des Pins et déposeront leur enfant dans la classe 8. Ils repartiront par ce même portail.

Pour les classe 1 et 2 : L'accueil des enfants des classes 1 et 2, classes de M. ROLAND et de Mme LORIDAN, se fera par la petite porte en face de la boucherie. La porte ouvrira le matin à 8h35 et les parents pourront entrer sous le préau pour se mettre en attente. Le jeudi 2 septembre, les parents pourront accompagner leur enfant dans la classe, nous procéderons par petits groupes. Pour éviter les croisements dans le couloir, les parents de la classe 1 sortiront par la porte du dortoir, puis par le grand portail de l'école. Les parents de la classe 2 sortiront par le préau, puis également par le grand portail. Cette organisation sera pratiquement la même les jours suivants : accueil sous le préau dans une file d'attente et nous prendrons votre enfant en charge. Les parents ne viendront plus dans les classes. La sortie se fera toujours par le grand portail.

Le soir, l'accueil se fera toujours par la petite porte face à la boucherie sous le préau, nous vous remettrons votre enfant et vous sortirez toujours par le grand portail. Pour la classe 1, la remise des enfants se fera à la porte du dortoir et sortie habituelle par le grand portail.

Nous avons essayé de trouver une organisation qui limite le nombre de personnes au portail, qui empêche le stationnement et la promiscuité dans le couloir maternelle.

Pour les personnes qui ne seraient pas encore au courant Monsieur le Maire a pris un arrêté datant du 15 août dernier rendant **le port du masque obligatoire dans la rue des Pins au moment des entrées et sorties de l'école. De plus, le port du masque est obligatoire dans l'école.**

Voilà, j'espère que ces informations sont claires pour vous, surtout n'hésitez pas à demander des précisions. Bien entendu, les parents gardent la possibilité de rentrer dans l'école s'ils ont pris rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant.

Je vous souhaite un bon week-end et je vous donne rendez-vous mardi matin 1^{er} septembre.

Le directeur

T. ROLAND